N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /RK/MK/2012

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Demande d’assistance aux personnes du 3è âge**

1. Maître HB NZADI MWAMBA M, Directeur Chef de Service à la Direction Nationale d’encadrement des personnes du troisième âge ‘’DEPTA’’ en sigle, s’adresse à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour solliciter une assistance en faveur des personnes du troisième âge.
2. En effet, comme le Directeur le souligne, la Direction Nationale d’encadrement des personnes du 3ème âge ne dispose pas de crédits de fonctionnement pour la gestion des homes de vieillards d’une part, et la prise en charge de ces personnes vulnérables.
3. Il explique qu’il y a plus au moins 1.200 vieillards internés qui meurent de faim et qui sont abandonnés à leur triste sort. Ils sont tous mal vêtus, sans literies décentes ni soins de santé appropriés. Ces personnes ne bénéficient pas totalement de leur droit ni des activités promotionnelles pour leur épanouissement, les personnes de troisième âge sont privés de toute activité sportive, et de loisir.
4. C’est pour toutes ces raisons qu’il s’adresse au Chef de l’Etat pour demander ce qui suit :

* les denrées alimentaires ;
* les produits pharmaceutiques ;
* les matériels culinaires ainsi qu’une petite chambre froide ;
* trois congélateurs ;
* deux cuisinières et un four;
* une ambulance ;
* un pick-up et un taxi Bus chaque Home.

**Avis et suggestion**

La situation que traversent les personnes de troisième âge est une réalité pour toutes les provinces du pays, mis à part les deux provinces du Nord et Sud-Kivu où la culture veut que l’on garde les vieillards, qui sont nos parents ou nos grands-parents chez-soi

Pour ce faire, et dans le cadre de l’amélioration des conditions de vie de nos populations, le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles suggère que tous les homes de vieillards de la République Démocratique du Congo soient réhabilités, équipés et que les pensionnaires puissent avoir le minimum pour leur survie avant de quitter cette terre.

En annexe ; projet de lettre

Haute considération.

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. Rhôda KASWENGE

Saisie : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

***PROJET***

*Transmis copie pour information à :*

* *Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat*
* *Monsieur le Conseiller Principal du Chef de l’Etat au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles*

*(Tous) à Kinshasa/Gombe.*

*-------------------------------------------------------*

***A Maître HB NZADI MWAMBA M.***

***Directeur Chef de Service à la Direction Nationale d’Encadrement des Personnes du Troisième Age***

***238, Av.Kabinda Q. RTNC***

***à KINSHASA/LINGWALA***

***Concerne****:* ***Accusé de réception.***

***Monsieur le Directeur,***

*Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, j’accuse réception de votre lettre référencée ; MASAHSN/SGASSN/DEPTA/B.BIR/081/-2011, relative à la demande d’aide et d’assistance sociale aux indigents nécessiteux/133 Homes des vieillards en République Démocratique du Congo et vous en remercie.*

*Cependant, les instructions ont été données au Ministre des Affaires Sociales pour pourvoir aux besoins des vieillards pendant la période des fêtes outre l’exécution du budget de l’Etat. Pour ce faire, je demande au Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale qui me lit en copie, d’élaborer une politique sociale pour le bien être des personnes du 3ème âge.*

*Je vous prie de croire,* ***Monsieur le Directeur****, en l’expression de mes sentiments patriotiques.*

***Gustave BEYA SIKU***